

Certificat complémentaire « Accompagnement et inclusion des personnes en situation de Handicap »

Session 2018

En collaboration avec les fédérations Handisport et Sport adapté, le CREPS de Poitiers organise une formation au **Certificat complémentaire « accompagnement et inclusion des personnes en situation de handicap »**.

COMPETENCES PROFESSIONNELLES

La possession du diplôme confère à son titulaire les compétences à assurer en autonomie pédagogique, la prise en charge d'animation d'activités physiques ou sportives durant lesquelles sont intégrées des personnes déficientes motrices, sensorielles ou intellectuelles, des personnes ayant une souffrance psychique ou éprouvant des difficultés d'adaptation du fait de carences affectives et éducatives.

L'animateur peut également animer ponctuellement ces activités auprès de groupes exclusivement constitués par ces publics en tant que prestataire pour le compte de sa structure employeuse.

DEBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Ce complément de formation est un réel atout permettant au stagiaire :

- ✓ de favoriser au sein de sa structure employeuse (une association sportive, une association de jeunesse et d'éducation populaire, une structure de loisirs et tourisme, un accueil collectif de mineurs, une collectivité territoriale, une structure d'animation périscolaire) l'accueil et l'intégration d'un public spécifique ;
- ✓ de faire valoir ses compétences auprès de structures spécialisées (IEM, IME, centre de rééducation, ESAT...) dans la limite de ses prérogatives.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation permet aux stagiaires d'acquérir les compétences suivantes :

- ✓ Etre capable de conduire un projet d'actions sportives à partir d'une analyse, des caractéristiques singulières des différents publics en situation de handicap et d'une prise en compte de leurs environnements ;
- ✓ Etre capable de mettre en œuvre un cycle de séances d'activités sportives en toute sécurité intégrant des personnes en situation de handicap moteur et sensoriel
- ✓ Etre capable de mettre en œuvre un cycle de séances d'activités sportives en toute sécurité intégrant des personnes en situation de handicap mental ou psychique



CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Etre titulaire d'un BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS ou en cours de formation
- Fournir un certificat médical de non contre-indication à l'encadrement, à l'enseignement et à la pratique des activités physiques
- Etre en mesure d'effectuer 60 heures dont 30 heures sur chaque public (handicapés moteurs et sensoriels et handicapés mentaux).

SELECTION

La sélection se fera sur dossier le **30 mai 2018** par l'étude du dossier pédagogique des candidats où seront présentées les expériences professionnelles et/ou bénévoles et la motivation à s'engager sur cette formation. La présence des candidats n'est pas demandée.

POSITIONNEMENT (obligatoire pour les candidats retenus après la sélection)

Lieu : CREPS de Poitiers

Date : **22 juin 2018**

Objet : présenter la formation et déterminer le parcours individuel de formation de chacun et valider les stages pratiques envisagés.

Effectif : 10 à 15 stagiaires.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Dates extrêmes : **du 17 septembre 2018 au 21 décembre 2018**

Soit 90 heures en centre de formation + 60 heures en structures d'accueil (dont 30 heures au moins sur chaque public)

Les semaines au CREPS :

- du 17 au 21 septembre 2018
- du 1^{er} au 5 octobre 2018
- du 15 au 19 octobre 2018
- le 20 décembre 2018

Evaluation : Séance pédagogique + entretien sur une des structures de stage.

Période (rattrapage compris) : entre le 19 octobre et le 19 décembre 2018

ASPECTS FINANCIERS

- **Frais d'inscription :** **40,00 €** (non remboursables sauf cas de force majeure)
- **Coût de la formation :** Formation prise en charge : 9,15 € de l'heure, soit **823,50 €**
Formation autofinancée : 7,50 € de l'heure, soit **675 €**

Le CREPS peut proposer un hébergement et une restauration (voir fiche ci-jointe).

RENSEIGNEMENTS

- Responsable pédagogique : Isabelle CHAMPALOU
isabelle.champalou@creps-poitiers.sports.gouv.fr - Tél : 06 18 32 83 00
- Secrétariat formation : Jeanine REVEILLAUD
jeanine.reveillaud@creps-poitiers.sports.gouv.fr - Tél : 05 49 36 06 12

Date limite d'inscription : 30 mai 2018